

Intitulé de l'emploi :
Chef du bureau des finances locales

Catégorie statutaire / Corps

Attaché

Groupe RIFSEEP

2

Domaine(s) fonctionnel(s)

Affaires juridiques – Gestion budgétaire et financière

EFR-CAIOM

EFR-Permanent

CAIOM - Tremplin

Emploi-fonctionnel

**de la filière technique, sociale
ou SIC**

Emploi(s) type / Code(s) fiche de l'emploi-type

Responsable de l'activité du contrôle de légalité

Responsable de la gestion des dotations de l'État aux
collectivités territoriales

Poste substitué

Le poste est-il ouvert aux contractuels ? Oui Non

**Sur le fondement de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984, cocher le ou les article(s) sur le(s)quel(s) s'appuie le
recrutement sur contrat :**

<input type="checkbox"/> 1° de l'article 4	<input type="checkbox"/> Article 6 bis	<input type="checkbox"/> Article 6 sexies
<input type="checkbox"/> 2° de l'article 4	<input type="checkbox"/> Article 6 quater	<input type="checkbox"/> Article 7 bis
<input type="checkbox"/> Article 6	<input type="checkbox"/> Article 6 quinquies	

Localisation administrative et géographique / Affectation

Préfecture d'Eure-et-Loir, Chartres / Direction des relations avec les collectivités locales

Vos activités principales

En tant que chef de bureau des finances locales, vos activités consistent à :

- Assurer l'animation du bureau,
- Organiser la veille juridique et diffuser l'information, notamment en anticipant les évolutions législatives et réglementaires et en proposant les modalités de mise en œuvre,
- Exercer une fonction d'appui et de conseil auprès des collectivités territoriales et leurs établissements publics,
- Veiller au respect du plan de contrôle départemental,
- Contribuer et participer au réseau d'alerte,
- Animer et encadrer la programmation des subventions (DETR, DSIL, CPER...),
- Accompagner les collectivités dans leur démarche de contractualisation financière avec l'Etat (Bourgs-centre, Petites villes de demain, Action coeur de ville, CRTE...)
- Participer à la liquidation budgétaire des EPCI,
- Contribuer à la rédaction des saisines de la chambre régionale des comptes et aux déférés préfectoraux devant le tribunal administratif,
- Animer les relations avec les partenaires extérieurs dont les services de l'État (DDFiP en premier lieu),
- Suivre les indicateurs et les statistiques (Pilot, Qual-e-pref, CIF...)

Vous développez une expertise, budgétaire et financière, aussi bien en termes de conseil que de contrôle des collectivités et de gestion des dotations et subventions aux collectivités.

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Forte appétence pour les matières financières et budgétaires, rigueur, discrétion, disponibilité, réactivité, déplacements fréquents.

Les missions nécessitent de travailler en étroite collaboration avec les services de la DDFiP.

Vos compétences principales mises en œuvre

Connaissances techniques	Savoir-faire	Savoir-être
Avoir des compétences juridiques <i>/ niveau maîtrise - requis</i>	Savoir analyser <i>/ niveau maîtrise - requis</i>	Avoir le sens des relations humaines <i>/ niveau maîtrise - requis</i>
Avoir des compétences budgétaires et comptables <i>/ niveau maîtrise - à acquérir</i>	Avoir l'esprit de synthèse <i>/ niveau maîtrise - requis</i>	S'avoir s'exprimer oralement <i>/ niveau pratique - requis</i>
Connaître l'environnement professionnel <i>/ niveau maîtrise - à acquérir</i>		Savoir s'adapter <i>/ niveau maîtrise - requis</i>
Avoir des compétences en informatique - bureautique <i>/ niveau maîtrise - requis</i>		
Autres :		

Votre environnement professionnel

- **Activités du service**

La direction des relations avec les collectivités locales est composée de deux bureaux : le bureau de la légalité et des élections et le bureau des finances locales.

En lien avec les autres services de l'État et ses partenaires locaux, la direction gère la répartition des dotations et des subventions de l'État, assure le contrôle des actes administratifs (hors urbanisme) et budgétaires des collectivités territoriales et de leurs établissements publics, réalise une mission de conseil auprès de ces derniers et suit les élections politiques et professionnelles.

Le bureau des finances locales est plus spécifiquement chargé :

- du conseil et du contrôle budgétaire des collectivités et notamment de la mise en œuvre des déferés devant le Tribunal Administratif et saisines de la Chambre Régionale des Comptes,
- du suivi de la santé financière des collectivités,
- de la gestion de dotations et subventions,
- du suivi des politiques contractuelles,
- du contrôle / suivi budgétaire et financier des entreprises publiques locales et des offices publics de l'habitat ainsi que dans leurs relations financières avec leurs actionnaires publics,
- du suivi des aspects financiers de l'intercommunalité,
- de la mise en œuvre des procédures d'inscription et de mandatement d'office,
- du suivi des questions liées à la fiscalité (gestion des avances de fiscalité, notamment).

- **Composition et effectifs du service**

8 agents au sein du bureau des finances locales

- **Liaisons hiérarchiques**

Le Directeur, le Secrétaire Général voire le Préfet en tant que de besoin

- **Liaisons fonctionnelles**

Services préfectoraux et déconcentrés (en particulier la DDFiP), administration centrale, collectivités territoriales et leurs établissements publics, chambre régionale des comptes

Durée attendue sur le poste : 3 à 8 ans

Vos perspectives :

L'expérience et les compétences acquises sur ce poste ouvrent de nombreuses perspectives professionnelles au sein des services de l'État et dans les collectivités territoriales.

Liste des pièces requises pour déposer une candidature :

Voir le formulaire unique de demande de mobilité/recrutement disponible sur MOB-MI ou la PEP

Qui contacter :

La Directrice de la DRCL: Mme Françoise TOLLIER tél :02.37.27.71.02

La cheffe du service des ressources humaines : Mme Béatrice TANGUY tél : 02.37.27.71.10

Date limite de dépôt des candidatures :

Date de mise à jour de la fiche de poste (17/06/2022) :